

POINT N° 7 : SICTEUB – PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SPANC (SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT) - Rapporteur : Monsieur Jacques GAUBOUR

Monsieur Jacques GAUBOUR, Conseiller municipal délégué à la Voirie, Réseaux et Grand projet et délégué titulaire au sein du SICTEUB rappelle à l'assemblée délibérante :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1411-13, L 2224-5, D 2224-1 à D 2224-5 ;

Vu le rapport public annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif (SPANC) pour l'exercice 2018 transmis par le SICTEUB ;

Entendu le rapport présenté par Monsieur Jacques GAUBOUR ;

Il est demandé aux membres du Conseil de prendre acte de la présentation dudit rapport tel que présenté.

Le conseil municipal **PREND ACTE** de la présentation et de l'examen du rapport public annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif (SPANC) pour l'exercice 2018 transmis par le SICTEUB ;

POINT N° 8 : SICTEUB – PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Rapporteur : Monsieur Jacques GAUBOUR

Monsieur Jacques GAUBOUR, Conseiller municipal délégué à la Voirie, Réseaux et Grand projet et délégué titulaire au sein du SICTEUB rappelle à l'assemblée délibérante :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1411-13, L 2224-5, D 2224-1 à D 2224-5 ;

Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement collectif au titre de l'année 2018 transmis par le SICTEUB ;

Entendu le rapport présenté par Monsieur Jacques GAUBOUR ;

Il est demandé aux membres du Conseil de prendre acte de la présentation dudit bilan d'activités tel que présenté.

Le conseil municipal **PREND ACTE** de la présentation et de l'examen du rapport annuel au titre de l'année 2018 transmis par le SICTEUB concernant le prix et la qualité du service assainissement collectif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 38

Fait à Chaumontel, le 30 septembre 2019

